



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)  
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole  
(LaGREA)

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et  
Développement  
(J\_GRAD)***



**ISSN : 1840-9962**

***N °1, décembre 2020***

***Volume 1***

## COMITE DE PUBLICATION

**Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE

**Rédacteur en Chef** : Dr (MC) Bernard FANGNON

**Conseiller Scientifique** : Professeur Brice SINSIN

## COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)  
SINSIN Brice (UAC, Bénin)  
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de  
Ouagadougou, (Burkina Faso)  
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)  
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)  
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)  
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)  
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB,  
Côte d'Ivoire)  
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC,  
Bénin)  
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN,  
Congo)  
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne, France)  
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)  
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)  
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de  
Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta  
Diop (Sénégal)  
OGOUWALE Euloge (UAC, Bénin)  
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)  
KOLA Edinam (UL, Bénin)  
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)  
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon  
(France)  
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)  
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)  
GONZALLO Germain (UAC, Bénin)  
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-  
Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)  
KAUDJHS ASSI-Joseph Université  
Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)  
YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka  
(UAC, Bénin)  
HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)  
BABATOUNDE Séverin (UAC, Bénin)

## COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), ANAGONOU Désiré (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

**ISSN : 1840-9962**

**Dépôt légal** : N<sup>o</sup> 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

# SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	<b>FANGNON Bernard</b> : <i>Dynamique foncière et vulnérabilité des exploitations maraichères dans la commune de Sèmè-Podji (sud-est du Bénin)</i>	05-20
2	<b>KOUAKOU DJAHA NIMLAN Josiana, AMANI ASSIE Felix, BRIN ADOU Kouabenan, KOFFI YAO Jean Julius</b> : <i>Retour des migrants agricoles et problèmes fonciers dans la sous-préfecture de Brobo (Centre de la Côte d'Ivoire)</i>	21-34
3	<b>IBRAHIMA MOUNKAILA Ridouane, DIPAMA Jean-marie, BONTIANTI Abdou, BACHIR Mourtala</b> : <i>Variations climatiques, pressions anthropiques et dynamiques de l'occupation et de l'utilisation des sols : analyse sur les facteurs de la dégradation des terres dans les communes Kourteye, Simiri et Ouallam (Niger)</i>	35-51
4	<b>BASSE Orou Yorou Guy Aymard, ABDOULAYE Abdoul Ramane, TONDRO MAMAN Abdou-Madjidou, GIBIGAYE Moussa</b> : <i>Perceptions des acteurs agricoles sur les déterminants des changements spatio-temporels de la végétation dans le bassin supérieur de l'Okpara au Nord-Bénin</i>	52-64
5	<b>ASSI-KAUDJHIS Narcisse</b> : <i>Contribution des potentialités endogènes à la gestion de la commune d'Oume (Centre- Ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	65-77
6	<b>TRAORE Diakalya, SOME YELEZOUOMIN STEPHANE Corentin, FANGNON Bernard, DA DAPOLA EVARISTE Constant</b> : <i>Emergence de l'agriculture de rente et dynamique de la gouvernance coutumière du foncier dans la commune de Kangala (Burkina Faso)</i>	78-88
7	<b>HOUINSOU TOGNIDE Auguste, NASSIHOUNDE COCOU Blaise, KPATOUKPA Kweshivi Bienvenu</b> : <i>Problématique de la gestion foncière dans la commune de Tôffo au Sud-Bénin</i>	89-104
8	<b>AHODO-OUNSOU NADOHOU ALODEDJI Richard, TOHOZIN Antoine Yves et GIBIGAYE Moussa</b> : <i>Enjeux fonciers et jeux d'acteurs dans l'espace rural de la commune de Zê (Bénin)</i>	105-117
9	<b>ABOUDOU YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou</b> : <i>Enjeux et défis de la gestion des terres agricoles dans la commune de Savè au Centre du Bénin</i>	118-134
10	<b>Vincent MOUTEDE-MADJI, Beltolna MBAINDOH</b> : <i>Exploitation pétrolière et dynamique des espaces ruraux dans le Département de la Nya en République du Tchad</i>	135-148

11	<b>ANGOA Roseline Ella Ehoué, KOULAÏ Armand, TAPÉ Bidi Jean :</b> <i>Déterminants et incidences spatio-sociales de la paysannerie dans la localité d'Arrah à l'est de la Côte d'Ivoire</i>	149-160
12	<b>KOUMASSOU M. Thréance, YABI Ibouraïma, BALOUBI M. David, HOUSSOU Christophe Sègbè :</b> <i>Ecueils du code foncier domanial et pratiques foncières locales dans les communes d'Aplahoué et de Klouékanmey</i>	161-176
13	<b>KOUASSI Konan, KOFFI Guy Roger Yoboué, N'GUESSAN N'GUESSAN Francis, ASSI-KAUDJHIS P. Joseph :</b> <i>Enclavement fonctionnel et accès aux marchés ruraux dans la sous-préfecture de Bonon en Côte d'Ivoire</i>	177-191
14	<b>ASSEMIAN Assiè Emile, KOUAKOU Yao Fabrice, BOTTI Vanie David :</b> <i>Cartographie des zones humides destinées à l'agropastoral et à l'approvisionnement en eau potable de la commune de Katiola (centre-nord de la Côte d'Ivoire) par télédétection</i>	192-207
15	<b>SANOU Bakary, ADAM Youssoufou, TONDRO MAMAN Abdou Madjidou, DAKOU Bio Sylvestre, GIBIGAYE Moussa :</b> <i>Dynamique institutionnelle de gouvernance et d'aménagement des espaces frontaliers en Afrique de l'Ouest</i>	208-221
16	<b>KRAMO Yao Valère :</b> <i>Accessibilité géographique aux structures sanitaires et stratégies de résilience en milieu rural dans le Département de Gagnoa en Côte d'Ivoire</i>	222-235
17	<b>ODJOUBERE Jules, DAOUDOU O. Laurent, LAOUROU Jean :</b> <i>Impacts de la pression anthropique sur la forêt classée de l'Ouémé-Boukou dans la commune de Savè au Bénin</i>	236-246
18	<b>GBENOU Pascal, GBESSO Gbodja Houéhanou François, GIBIGAYE Moussa :</b> <i>Spatialisation, usages et essai de multiplication massive des plants de <i>Pterocarpus santalinoides</i> DC. en pépinière dans la commune d'Abomey-Calavi</i>	247-257
19	<b>MAGNINI Seindira :</b> <i>Analyse des perceptions liées à la mobilité des enfants dans la province du Sourou au Burkina Faso</i>	258-270

## CONTRIBUTION DES POTENTIALITES ENDOGENES A LA GESTION DE LA COMMUNE D'OUME (CENTRE- OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

## CONTRIBUTION OF ENDOGENOUS POTENTIALITIES TO THE MANAGEMENT OF THE COMMUNE OF UME (CENTRAL- WESTERN CÔTE D'IVOIRE)

*Narcisse ASSI-KAUDJHIS*

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)  
Email : narcissekaudjhis@gmail.com

### RÉSUMÉ

*En Côte d'Ivoire, l'irrégularité des subventions étatiques et la rareté des appuis des partenaires au développement freinent l'élan des collectivités territoriales décentralisées à assurer un développement local harmonieux. Face à cette situation, l'accent est mis sur l'exploitation des ressources locales. Cet article vise à montrer la contribution des potentialités endogènes au développement territorial notamment dans la commune d'Oumé. Cette entité territoriale décentralisée, située au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, dans la région du GÖH, bénéficie de potentialités agro-forestières.*

*L'étude s'appuie sur une enquête de terrain, des entretiens et une recherche bibliographique. Elle a été articulée également autour des sources secondaires et une enquête transversale auprès de cinq(5) agents des services de la mairie, le chef de cantonnement des eaux et forêts et le directeur régional de l'agriculture et de l'agence nationale d'appuis au développement rural. L'enquête a porté sur un effectif de 370 ménages répartis dans six (6) villages communaux(89) et dans la ville d'Oumé.*

*Les résultats issus de cette enquête révèlent que les fonds propres collectés par la mairie à partir des ressources endogènes participent à hauteur de 21,4% au budget communal. L'espace urbain reçoit le plus des investissements avec un montant allant de 28 à 167 millions de francs CFA contre 2 à 27 millions CFA dans l'espace rural. Toutefois, la chute continue des supports de production naturels ne garantit pas la pérennisation des ressources naturelles et leur contribution au développement local. Au demeurant, cette étude a montré la capacité du conseil municipal d'Oumé à mobiliser des ressources financières additionnelles. Celle-ci s'est traduite par le développement de l'agriculture, l'essor de l'industrie du bois et le prélèvement de taxes sur les activités informelles.*

**Mots clés :** potentialités, endogènes, gestion, commune, Oumé

### ABSTRACT

*In Côte d'Ivoire, the irregularity of state subsidies and the scarcity of support from development partners are slowing the impetus of decentralized local authorities to ensure harmonious local development. Faced with this situation, the emphasis is on the exploitation of local resources. This article aims to show the contribution of endogenous potential to territorial development, particularly in the municipality of Oumé. This decentralized territorial entity, located in the Center-West of Côte d'Ivoire, in the GÖH region, benefits from agro-forestry potential.*

*The study is based on a field survey, interviews and bibliographic research. It was also structured around secondary sources and a cross-sectional survey with five (5) agents of the town hall services, the head of the cantonnement of water and forests and the regional director of agriculture and the national agency of support for rural development. The survey covered a total of 370 households spread over six (6) communal villages (89) and in the city of Oumé.*

*The results of this survey show that the own funds collected by the town hall from endogenous resources contribute 21.4% to the municipal budget. Urban space receives the most investment with an amount ranging from 28 to 167 million CFA francs against 2 to 27 million CFA in rural areas. However, the continuous fall in natural production supports does not guarantee the sustainability of natural resources and their contribution to local development.*

**Keywords:** potentialities, endogenous, management, municipality, Oumé

### INTRODUCTION

La baisse drastique des coûts des matières premières d'exportation (cacao, café, palmier

à huile etc.) a plongé, partir de 1980, la Côte d'Ivoire dans une crise économique sans précédent. Cette récession économique a eu pour effet une imposition des mesures d'austérité sur les finances publiques par les bailleurs de fonds avec le programme d'ajustement structurel. Dans le souci de résoudre ce problème crucial, l'Etat de Côte d'Ivoire a adopté la politique de décentralisation en vue de réduire les disparités régionales.

En effet, la politique de décentralisation en Côte d'Ivoire rentre dans le cadre global du désengagement de l'Etat de la gestion courante du quotidien impulsée par les bailleurs de fonds (N.B ASSI-KAUDJHIS, 2016 p. 268). Cet outil de développement constituerait, une réponse à la préoccupation et permet de redynamiser des activités économiques (agriculture et services administratives) sur toute l'étendue du territoire national à travers la mise à la disposition des communes de moyens financiers, humains, techniques et matériels, des instruments administratifs et juridiques. Ce développement est basé sur la valorisation des atouts spécifiques, des potentialités offertes par les différentes régions pour rendre plus attractive et compétitive l'économie sur toute l'étendue du territoire. Ce sont des actions par lesquelles on donnera plus de poids aux régions naturelles et on mobilisera davantage les populations autour de leurs intérêts (MEMPD, 2006, p.51). Le développement des territoires ivoiriens dépend désormais de l'aptitude des acteurs à identifier et à valoriser les ressources, à mettre en œuvre une culture de l'innovation, à susciter les initiatives locales et à faire émerger des porteurs de projets. On observe aujourd'hui un glissement vers la construction territoriale de type développemental matérialisée par la mise en place des collectivités territoriales comme instrument de développement (M SOUMAHORO, 2015, p.55). Cependant, les communes ivoiriennes sont confrontées à des difficultés de financement (A.A. ADOMON, T. GOGBE, K.L. ATTA, 2016, p.13). Dès lors, devant l'ampleur des besoins en investissements communaux, les partenariats publics-privés se développent dans le cadre de la construction et de la gestion des équipements publics marchands : marchés, gares routières, abattoirs. Ces partenariats se font avec les associations socioprofessionnelles qui de ce fait construisent et/ou gèrent ces équipements en étroite collaboration avec les communes (A.A ADOMON, 2015, p.274).

Le choix de la commune d'Oumé pour mener cette étude s'explique par le sous-développement de cette entité décentralisée qui en dépit des nombreuses potentialités économiques et humaines qu'elle regorge n'arrive pas à amorcer un développement local durable malgré la mise en place de la politique de décentralisation. Alors, comment les potentialités endogènes locales s'insèrent-elles dans les stratégies de gestion de la commune d'Oumé ? De cette question centrale découle les préoccupations suivantes :

Quelles sont les potentialités dont dispose la commune d'Oumé pour amorcer son développement ?

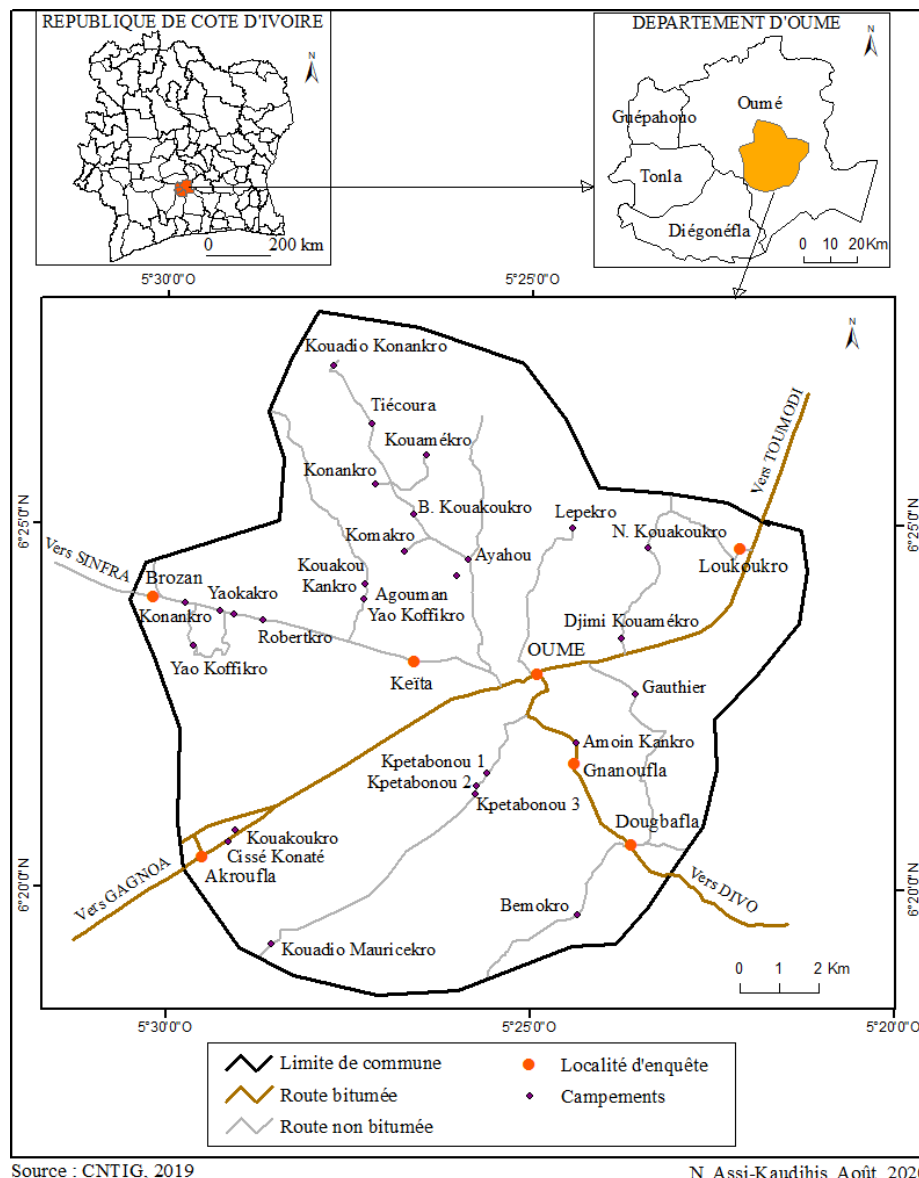
Quelle est l'apport des potentialités endogènes à la gestion de la commune d'Oumé ? Quelles sont les perspectives envisageables pour une amélioration des potentialités locales dans la gestion de la commune d'Oumé ? Cette recherche montre l'apport au développement local par l'insertion des potentialités endogènes locales dans les stratégies de gestion de la commune d'Oumé. Elle détermine les potentialités endogènes dont dispose celle-ci puis analyse leur contribution au développement local.

## **1. MATERIEL ET METHODES**

### **Situation géographique**

La commune d'Oumé se situe au Centre- Ouest de la Côte d'Ivoire, dans la région du GÖH, chef-lieu Gagnoa. Elle compte six(6) villages et 28 campements dans l'espace rural et la ville renferme en son sein 13 quartiers. La commune d'Oumé compte 10126 ménages pour une

population estimée à 59469 habitants (RGPH 2014,). La figure 1 présente les zones enquêtées dans la commune d'Oumé.



**Figure 1** : Localisation de la commune d'Oumé et des localités enquêtées

La figure 1 montre la localisation de la commune et les localités d'enquêtes. Cette étude repose sur une recherche documentaire et une enquête de terrain.

### Méthodes

La documentation a été consultée dans les bibliothèques de l'Université Alassane Ouattara, du centre culturel JACQUES AKA de Bouaké et de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local. Les entretiens ont permis de collecter des témoignages et des informations auprès de personnes ressources. Le choix s'est d'abord porté sur les chefs de service de la mairie (le secrétaire général de la Mairie, le Directeur des affaires financières, le Directeur des services techniques, le Directeur des services socioculturels et le Directeur des affaires administratives), le chef de cantonnement des eaux et forêts et les directions régionales de l'agriculture et de l'agence nationale d'appui au développement rural (ANADER).

### 1.2.2. Echantillonnage

L'enquête a porté sur un effectif de 370 ménages répartis dans six (6) villages communaux et dans la ville d'Oumé. La technique d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette étude résulte des données du RGPH 2014. A partir de cette population mère, un échantillon (n) a été tiré à partir cette formule :

$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{(e^2(N - 1) + Z^2(PQ))}$$

n= taille de l'échantillonnage ;

N= taille de la population mère

Z= coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance)

e= marge d'erreur

P = proportion de jeunes déscolarisés supposé avoir les caractères recherchés.

Cette proportion varie entre 0,0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un évènement. Dans le cas où l'on ne dispose d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci est fixée à 50% (0,5) :

Q = 1-P donc Q = 0,5

A un niveau de confiance de 95%, Z = 1,96 et la marge d'erreur est de 5% (0,05)

$$n = \frac{1,96^2 \times (0,5 \times 0,5) \times 10126}{(0,05^2(10126 - 1) + 1,96^2(0,5 \times 0,5))}$$

n=370

La taille de cet échantillon représentatif en ce qui concerne les ménages est de 370. À partir de ces 370 ménages, une règle de 3 a permis d'avoir le nombre de ménages représentatifs par quartier. Le tableau I traduit la répartition des ménages interrogés par quartier.

**Tableau I :** Effectif des ménages enquêtés

Localités	nombre de ménages	ménages enquêtés
Oumé	7698	281
Akroufla	445	16
Brozan	976	36
Doughafla	591	22
Gnanoufla	86	3
Keita	222	8
Loukouro	108	4
<b>Total</b>	<b>10126</b>	<b>370</b>

Source : INS, RGPH., 2014

La méthode retenue pour le choix des ménages est l'échantillonnage aléatoire simple. Cette technique a consisté à choisir le premier ménage au début de chaque îlot sélectionné. Pour les autres ménages, un pas de sondage de cinq maisons a été effectué jusqu'à l'obtention du nombre requis de ménages dans le quartier ou le village. Un questionnaire a été administré aux chefs de ménages répartis dans les localités investiguées. La réalisation des figures à partir des données statistiques reçues a été faite à l'aide du logiciel Excel. Les cartes ont été élaborées à partir du logiciel ARGIS 10.2. Un appareil photographique a servi à la prise de vue. Les recettes générées par les activités ont été fournies par le service des affaires financières et administratives de la mairie d'Oumé. Celles-ci découlent du paiement des impôts synthétiques, des frais d'installations des artisans (occupation du domaine public) et des commerçants, des baux à loyer, de la vente des tickets et des taxes forfaitaires.



## 2. RESULTATS

### **Oumé, une entité territoriale aux potentialités endogènes abondantes et diversifiées**

La commune d'Oumé est logée sur un territoire regorgeant d'énormes potentialités. Elles génèrent des activités économiques à l'issue de leur mise en valeur. Les potentialités endogènes à Oumé concernent certaines activités du secteur primaire. Le secteur agricole y joue rôle un important dans la mobilisation des ressources pour la commune.

#### ***Agriculture dominée par les cultures d'exportation***

La situation géographique de la commune dans la zone subtropicale lui confère les conditions hydro climatiques favorables au développement des cultures d'exportation notamment le cacao et le café. A l'échelle du département, l'étendue du verger cacao est estimé à 44972 ha avec un rendement moyen de 550 kg/ha. Le nombre de producteurs de cacao est estimé est de 21604 exploitants (ANADER-Oumé, 2018). La production annuelle est estimée 35021 tonnes pour le cacao et 3845,095 tonnes pour le café. Cette planche 1 montre un tas de cabosses de cacao (Photo 1) et des cerises de café (Photo 2).



**Photo 1 :** Tas de cabosse de cacao



**Photo 2 :** Cérises de café

#### **Planche 1 :** Présentation des cultures de rente à Loukoukro

**Prise de vues :** N. Assi-Kaudjhis., 2020

Les principales cultures de rente identifiées sur la planche photographique n°1 sont pratiquées avec la force motrice humaine. Les outils de productions sont encore archaïques et rudimentaires malgré la fonction primordiale que jouent ces deux spéculations dans l'histoire et l'essor économique de la Côte d'Ivoire. Quant à la culture de café, elle est pratiquée par 1904 exploitants à l'échelle départementale. La mévente du café et la pénibilité de production (de l'entretien du champ, de la récolte et du triage) ont amené de nombreux exploitants à abandonner cette culture au détriment de la culture d'hévéa, du Teck ou de l'anacarde. Les revenus des producteurs sont fonction des prix fixés lors de la campagne café-cacao. Toutefois, ils se soutirent d'énormes devises malgré l'instabilité des prix.

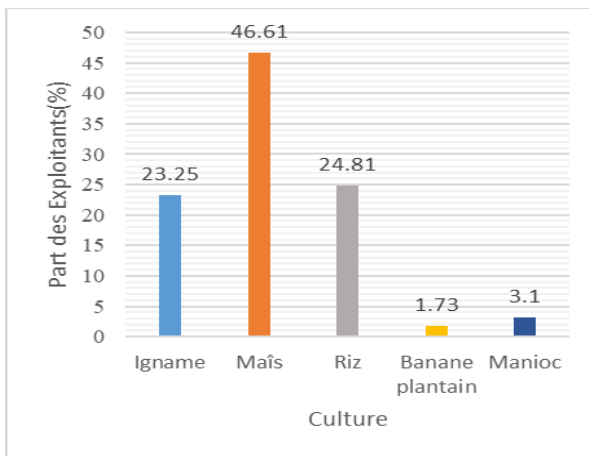
#### ***Essor de l'agriculture de subsistance***

L'agriculture reste la principale activité dans l'ensemble de la commune d'Oumé. Elle est dominée par les cultures céréalières dont le riz est l'activité la plus dominante (photo 3).

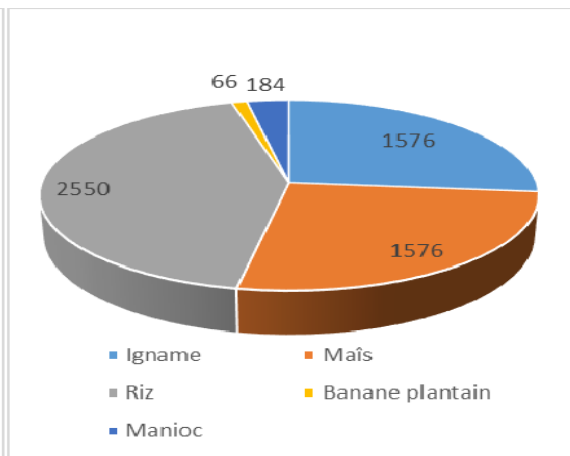


**Photo 3** : Récolte d'une parcelle de riz à Akroufla  
**Prise de vue** : N. Assi-Kaudjhis, 2020

L'agriculture vivrière joue un rôle important dans l'économie de la commune d'Oumé. La photo montre une parcelle de riz en fin de cycle de production en récolte. Les cultures vivrières sont majoritairement pratiquées par les femmes autochtones qui produisent généralement pour l'autoconsommation. Le riz et le maïs sont les plus cultivés dans la section d'Oumé. La superficie rizicole est estimée à 2550 hectares pour un effectif de 1847 exploitants dont 548 femmes actives. En ce qui concerne le maïs, il est dénombré 252 femmes actives sur 3470 exploitants exerçant leurs activités sur un périmètre de 1576 hectares. L'igname est cultivée par 1768 exploitants répartis sur une superficie de 1576 hectares. Enfin, les autres cultures sont minoritairement cultivées. Au demeurant, leur présence est très importantes (ANADER, 2018). Par ailleurs, les figures 2 et 3 illustrent l'effectif des exploitants et de la taille des exploitations selon les spéculations dans la commune d'Oumé.



**Figure 2** : Répartition des exploitants en fonction du type de culture



**Figure 3** : Répartition des cultures selon les aires cultivées

*Source* : N. Assi-Kaudjhis, 2020

Les figures 2 et 3 laissent transparaître la prédominance des céréales au niveau de la production vivrière à l'échelle de la commune d'Oumé. La production du maïs et du riz mobilise environ 71,42 % des producteurs de vivriers. Quant au maïs, les producteurs représentent 46,61 % de l'effectif des exploitants vivriers ; soit environ 26,5% des superficies de production vivrière à Oumé. A la différence du riz qui sert d'abord à la consommation, la production du maïs est prioritairement destinée à la vente. Les producteurs de manioc représentent environ 3,1% des exploitants de vivriers à l'échelle communale d'Oumé. La taille des parcelles de manioc constitue environ 3,1 % de la superficie des cultures vivrières dans la commune. La production de la banane reste très faible dans la commune et occupe

environ 1,73 % de l'effectif des producteurs vivriers soit environ 1,1% des superficies de la production. A ces spéculations, s'ajoutent les maraichers, les fruitiers et l'arachide.

### ***Exploitation forestière, une activité de plus en plus diversifiée***

L'exploitation forestière à Oumé couvre les forêts classées de TENE et de ZUEKE (Brozan) qui sont des aires protégées des cinq (5) sections gérées par la SODEFOR (Société de Développement de Forêts) locale. Le tableau II montre le niveau d'agression des aires protégées par les exploitants forestiers dans la section d'Oumé.

**Tableau II** : Taux d'occupation des forêts dans le département d'Oumé

Forêts classées	Superficie	Superficie défrichée	Superficie restante	Taux d'occupation en %
TENE	29700	1181	28519	3,48
SANGOUE	36200	10994	25206	32,44
DOKA	12880	10772	9492	32
ZUEKE (Brozan)	9040	7644	1396	23
LAHOUDA	3998	3100	898	9,15
<b>TOTAL</b>	<b>97818</b>	<b>33891</b>	<b>63927</b>	<b>100</b>

**Source** : Cantonnement des Eaux et forêts d'Oumé, 2020

Le tableau II montre qu'à l'origine, les forêts classées du département d'Oumé avaient une superficie totale de 97818 hectares. Mais, la section d'Oumé s'occupe des forêts classées de la TENE et ZUEKE (Brozan) pour le ravitaillement en bois et ses dérivés. Les forêts regorgent de nombreuses espèces boisées telles que le Teck, le Fracké et le Mérina. L'étude fait constater que la forêt classée de la TENE a connu un taux d'occupation de 3,48% soit une superficie de 1181 hectares défrichée. Par contre, le taux d'occupation est estimé à 23% sur celle de ZUEKE, pour le périmètre défriché de 7 644 hectares.

### ***Ttissu industriel en plein essor***

La commune d'Oumé compte plusieurs unités industrielles de décorticages repartis dans les différents quartiers de la ville et dans les villages. Ce sont les moulins de décorticage du café et la transformation des produits vivriers tels que le riz.

En outre, la commune d'Oumé compte 4 scieries de transformation du bois en produits semi-fini. Elles reçoivent les essences provenant de la SODEFOR TENE (le Teck, le Fracké, et le Mérina). Parmi ces scieries, la plus importante est l'E.U.N.I.C.E-ENTREPRISE. La planche 2 illustre quelques produits de cette unité industrielle.



**Photo 4** : Stocks de chevrons



**Photo 5** : Production du charbon de bois

**Planche 2** : Transformation du bois à l'E.U.N.I.C.E-INDUSTRIE Oumé

**Source**: N. Assi-Kaudjhis, 2020

La planche 2 montre trois produits provenant de cette scierie. Il s'agit des chevrons, des planchés et du charbon de bois. Cette usine emploie 86 personnes dont 12 exploitants forestiers, 15 embauchés et 59 ouvriers journaliers. Les revenus diffèrent suivant la catégorie des ouvriers. Cette étude révèle que le salaire journalier varie entre 2000F CFA et 2500 F CFA. Par contre, les embauchés reçoivent en moyenne 90000 F CFA par mois. L'E.U.N.I.C.E-ENTRPRISE a un chiffre d'affaire mensuel de 60 millions dont la production est de 02 chargements par mois. Ce chiffre varie selon la qualité du bois. En revanche, cette scierie contribue à l'amélioration des conditions de vie des ouvriers et participe à l'essor économique du budget à travers l'impôt estimé à 300.000 F CFA par mois.

Par ailleurs, les débits restants servent à la production du charbon. Ce produit ravitaille l'espace urbain en l'occurrence les ménages. Cette activité est génératrice de revenus. Les producteurs de charbon perçoivent 3000 F CFA à 4000 F CFA selon la capacité du sac. Ils produisent en moyenne 300 sacs à 350 sacs par mois, soit un chiffre d'affaire compris entre 900.000FCFA à 1.400.000FCFA. Cependant, cette entreprise connaît de récurrentes ruptures d'alimentation en bois, une situation qui entraîne un chômage technique des employés non embauchés. L'étude identifie 29 menuiseries réparties dans l'espace urbain. Elles emploient en moyenne 08 à 15 personnes chacune.

### **Contribution des ressources endogènes au budget du conseil municipal**

Le conseil municipal est le premier acteur de développement de la commune d'Oumé dans le cadre de la politique de décentralisation. L'autorité municipale (Maire) constitue alors le premier magistrat de la commune et participe à la mise en œuvre et la gestion de son espace. Cependant, la politique telle qu'elle est menée, laisse une part d'initiative aux collectivités locales pour qu'elles se donnent les moyens de créer les ressources nécessaires aux financements de leurs projets locaux. Cette section montre la contribution des ressources endogènes au budget du conseil municipal pour la gestion locale.

#### ***Contribution des activités par secteur au budget communal***

Les activités du secteur informel fournissent des recettes au conseil municipal d'Oumé. Le tableau III montre une répartition des recettes générées en fonction des activités menées.

**Tableau III:** Répartition des recettes annuelles générées en fonction des activités en 2019

<b>Activités</b>	<b>Nombres</b>	<b>Recettes (FCFA)</b>	<b>Proportion (%)</b>
Boutiques	121	5082000	9,28
Coutures & coiffeuses	234	7020000	12,82
Mécaniciens	102	5508000	10,06
Moulins	29	17400000	31,77
Activités diverses	156	7488000	13,67
Magasins	258	12270000	22,4
<b>Total</b>	<b>900</b>	<b>54768000</b>	<b>100</b>

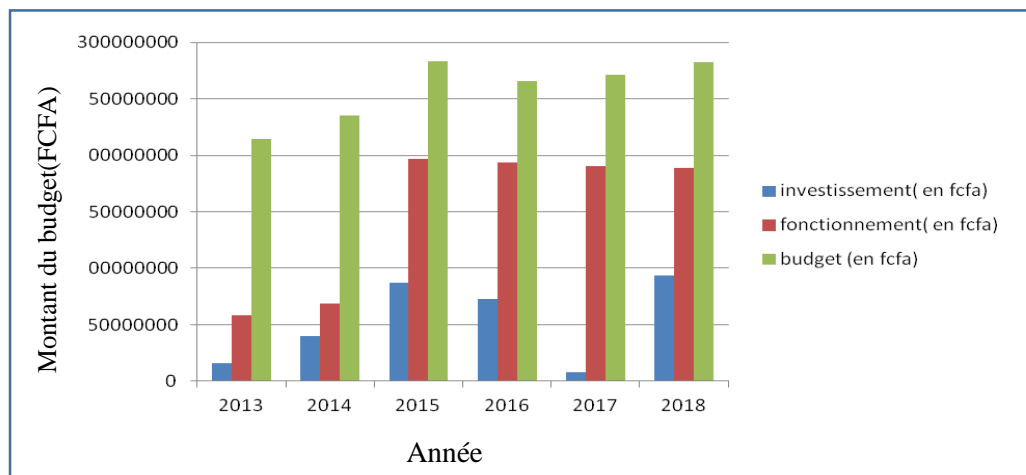
**Source:** Mairie d'Oumé, 2020

Le tableau III fait ressortir les recettes forfaitaires. Les différentes activités exercées dans la commune d'Oumé sont basées sur le secteur informel. Le budget de la commune est estimé à 271.032.000 FCFA en 2020. Les fonds propres collectés par la mairie étaient estimés à 58.000.000 FCFA dont 30.000.000 FCFA pour l'Etat. En ce qui concerne les mécaniciens (autos, motos), ils ont une part de responsabilité dans les recettes de la mairie. En effet, leur valeur financière octroyée au budget de la mairie représente jusqu'à 21,4%. Ce taux est également faible mais, très important pour la commune d'Oumé. Aussi, les recettes forfaitaires

s'accroissent sur les magasins construits par la mairie. Selon le chef des services financiers de la mairie d'Oumé, un effectif de 258 magasins est mis à la disposition des populations. La mise en location des magasins a procuré à la mairie la somme de 12.270.000 FCFA en 2018; soit environ 22,4% du budget de la commune d'Oumé.

### ***Evolution du budget de la commune d'Oumé 2013-2018***

Le budget exprime le choix effectué par le conseil municipal en matière de dépenses et de recettes. Il permet au premier magistrat de la commune (Maire) de faire une prévision des recettes et des dépenses futures tant au niveau du budget d'investissement que du budget de financement illustré par la figure 4.



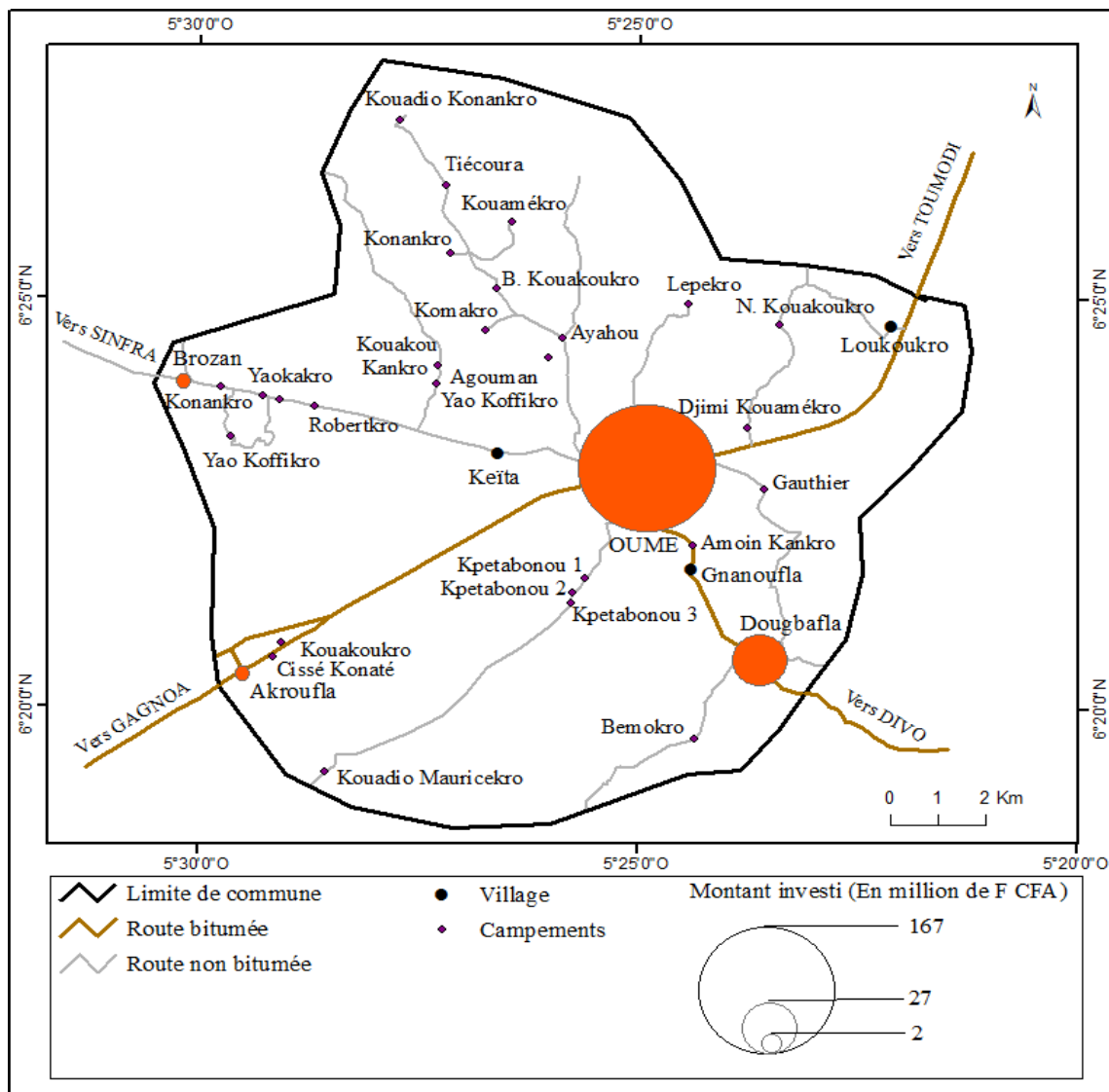
**Figure 4 :** Evolution du budget communal d'Oumé de 2013 à 2018

**Source:** N. Assi-Kaudjhis., 2020

La figure 4 fait constater une évolution du budget de la communal. Un taux d'accroissement de 4,35 % est observé de 2013 à 2018. En dépit de cette variation, il s'observe une inégale répartition du budget et le fonctionnement de la commune absorbe 90 % du budget. Les investissements représentent 10 % du budget communal. Le faible taux d'investissement dans les budgets de la commune constitue un obstacle à la réalisation des infrastructures socio-économiques de base pour la population, le taux d'exécution des équipements est alors insatisfaisant.

### ***Importance des programmes triennaux dans la commune d'Oumé***

Le programme triennal est une politique qui permet à la mairie de mettre pied, des projets sur une durée de trois années consécutives. Le programme triennal constitue le support des réalisations et des constructions auxquelles la mairie doit œuvrer. Ainsi, les programmes triennaux sont accompagnés par des fonds locaux c'est-à-dire une partie du budget de la commune d'Oumé est consacrée à la réalisation des projets inscrits au programme triennal. Sur ce plan, le conseil municipal a mobilisé des fonds pour le financement de quelques projets communaux. A cet effet, les financements de ses projets du programme triennal 2017-2019 se répartissent à travers la figure 5.



Source : CNTIG, 2019

N. Assi-Kaudjhis, Août, 2020

**Figure 5 :** Répartition budgétaire de financement selon le plan triennal 2017-2019

La figure 5 montre une inégale répartition budgétaire de financement selon le programme triennal 2017-2019. A travers la carte 3, il ressort que le montant des investissements est plus important dans l'espace urbain. Il varie entre 28 à 167 millions de franc pour la ville contre 2 à 27 millions pour l'espace rural.

Ce financement a servi en ville à la construction d'un hangar au foyer polyvalent, un flacon de forage au quartier *kouamé n'guessan* extension et Béhibro et de l'hôtel de ville d'Oumé. Il a aussi servi à la réhabilitation du stade municipal d'Oumé et de la gare routière. En outre, le quartier *kouamé n'guessan* est raccordé au réseau électrique tandis que le quartier USAID est connecté au réseau public d'adduction en eau de la SODECI (Société d'Exploitation de l'Eau en Côte d'Ivoire).

En ce qui concerne les espaces ruraux, des financements ont été apportés. Il s'agit de la réhabilitation de l'EPP (Ecole Primaire Publique) Dougbafla 1 à hauteur de 25.000.000 F CFA contre 2.000.000 F CFA pour la réhabilitation du hangar de Brozan. Le conseil municipal a également financé dans le réseau électrique comme atteste la carte à Akroufla. A cet effet, un montant de 5.000.000 F CFA appliqué pour le raccordement de l'électricité BTA au dispensaire d'Akroufla. Le financement des opérations du programme triennal 2017-2019 est

en fonction des besoins exprimés par les populations locales et des dispositions budgétaires.

### **Perspectives**

La forte pression foncière exercée sur les sols communaux d'Oumé occasionne un épuisement des capacités pédologiques locales. La production agricole est alors de plus en plus réduite. Il en est de même pour les ressources forestières. L'exploitation des atouts naturels ne peut donc constituer un socle d'enracinement et de progrès des recettes municipales d'Oumé. La stratégie orientée vers l'organisation du secteur informel constitue une alternative de mobilisation de ressources additionnelles. Dans ce contexte, le conseil municipal a entrepris la construction de marchés dans les quartiers périphériques et dans les villages de plus de 1000 habitants. L'objectif visé est d'accroître les ressources financières locales afin d'améliorer de manière significative le taux d'investissement communal.

Par ailleurs, pour maintenir le rôle moteur du secteur primaire dans l'économie communale, le conseil municipal distribue aux coopératives des matériels agricoles ( intrants, semences améliorées). Un projet de modernisation de l'agriculture locale est en cours avec le soutien de l'Agence Nationale d'Appui au développement rural et l'ambassade de chine en Côte d'Ivoire.

### **3. DISCUSSION**

Les résultats issus de la méthodologie adoptée dans le cadre de cette contribution scientifique révèlent que les potentialités endogènes occupent une place de choix dans la gestion de la commune. La commune d'Oumé est une entité territoriale aux potentialités endogènes abondantes et diversifiées. Les revenus tirés de l'exploitation de ces ressources contribuent de manière significative au budget communal et à la réalisation des équipements de développement local. Cette approche du développement local est nuancée par L. BARTHE et al (2012, p.5). Selon ces auteurs, à partir d'une étude conduite à l'échelle du sud-ouest européen, le développement est le résultat de la combinaison d'un stock de facteurs de production, d'épargne et d'investissement ajusté à des modifications exogènes (progrès technique, capital humain, variable monétaire). Il ne s'agit donc pas de l'influence exclusive des atouts naturels. Ces potentialités bénéficient d'un complément de fondements économiques. Il s'agit particulièrement des infrastructures telles que la télécommunication, l'électricité ou encore l'eau sont utilisées dans le processus de production dans tous les secteurs. A cela s'ajoute le transport qui est un intrant de toutes les commodités (N.W. NASSER, 2006, p. 54). Dans cette étude menée au Liban, l'auteur révèle l'indispensabilité des infrastructures dans le processus de développement local, est soutenue par l'UPA (2009 p. 41). Les résultats obtenus à partir d'une analyse des retombées économiques de l'agriculture pour le Québec et ses régions révèlent que les infrastructures demeurent des structures matérielles et organisationnelles de base indispensables à la marche d'une société. Elles constituent le socle du développement de base essentielle à l'intégration physique politique et économique du continent.

Par ailleurs, les fonds propres collectés par la mairie à partir des ressources endogènes sont estimés à 21,4% du budget communal. Il en résulte une faible participation des ressources financières générées par les ressources internes. Ce résultat est corroboré par P. AYOUN-N'DAH (2005, p. 4). Pour lui, de nombreuses collectivités en Côte d'Ivoire par exemple ne peuvent disposer de ressources propres satisfaisantes, eu égard au faible niveau d'activités menées et surtout à la difficile définition ou application d'une fiscalité locale concrète. Aussi, le manque de volonté, voire une résistance de la part de quelques ministères techniques qui perçoivent à tort, ce transfert comme une perte de leurs pouvoirs, c'est-à-dire de leur raison d'être. Cette idée s'assimile à l'analyse de A. HAUHOUOT (2002, p. 250), que les communes ivoiriennes dans leurs grandes majorités se contentent d'exploiter les activités déjà existantes. Il existe rarement une politique systématique de leur part pour créer des richesses (création de

gares routières, de zones portuaires ou de zones industrielles) qui auraient pu leur procurer d'importants revenus. Les recettes forfaitaires s'accroissent sur les 258 magasins construits par la mairie. Ils permettent de mobiliser 22,4% des recettes propres affectés au budget communal d'Oumé. L'espace urbain reçoit le plus des investissements avec un montant allant de 28 à 167 millions de francs contre 2 à 27 millions dans l'espace rural.

## CONCLUSION

Le conseil municipal d'Oumé constitue un acteur majeur dans l'organisation et la gestion locale. Dans la mise en œuvre de ses prérogatives, il perçoit des taxes sur les potentialités endogènes exploitées dans la commune. En outre, il a construit des magasins à travers les recouvrements dont la mise en location permet d'accroître ses revenus.

A cet acteur, s'ajoute la population cible qui à travers sa forte participation influe le développement d'Oumé. La prépondérance des secteurs d'activité constitue la base des ressources communales. La commune d'Oumé dispose donc d'énormes ressources économiques, financières et humaines. En dépit de leur diversité, les potentialités demeurent insuffisamment exploitées car leur contribution au budget communal est encore faible. Toutefois, la décentralisation à travers la commune d'Oumé, constitue une épine dorsale du développement local. Les investissements s'accroissent dans les espaces ruraux comme urbains et s'aperçoivent à travers les infrastructures socioéconomiques mises en place.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADOMON Abdou Athanase, 2015, *Bilan de la politique de décentralisation en Côte d'Ivoire: Cas des communes d' Alépé, de Taabo et de Yopougon*. Thèse de doctorat de géographie, Institut de Géographie Tropicale, Cocody, 341 p.
- ADOMON Abodou Athanase, GOGBE Tere Gogbe, ATTA Koffi Lazare, 2016, Impact des investissements communaux dans la dynamique du développement local à Alépé, 16 p. HAL Id: ensi-01279015 <https://hal-ens-lyon.archives-ouvertes.fr/ensi-01279015>, consulté le 07/10/2020
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, 2016, *Redynamisation du processus de décentralisation en Côte d'Ivoire et développement local dans la commune de Bouaké, le Département de Gagnoa et le District de Yamoussoukro*. Thèse unique de Doctorat, Université de Bouaké, pp 266-299.
- AYOUN-N'DA Pierre, 2005, *Conférence publique sur le thème La politique de décentralisation et le développement local*. Les vendredis du CERAP, 8 p.
- BARTHE Laurence, DUVERNOY Isabelle, EYCHENNE Corinne et MILIAN Johan 2013, « Agriculture et développement territorial », Sud-Ouest européen [en ligne] consulté le (09/10/2020), <http://journals.openedition.org/soe/80>; DOI : <https://doi.org/10.4000/soe.80>
- HAUHOLOT Asseypo, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, Edition Universitaire de Côte d'Ivoire, Abidjan, 364 p.
- MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT, 2006, *Les étapes de la décentralisation en Côte d'Ivoire, pré bilan de l'aménagement du territoire*, Abidjan, république de Côte-d'Ivoire, p42
- MINISTERE D'ETAT, MMINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT, 2006, *Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1976.1980*, république de Côte d'Ivoire, v1, pp. 46-47
- NASSER Wafaa Nasser, 2006, *Développement Local, Construction Territoriale et Tourisme : le Cas du Liban*, thèse de Doctorat en sciences économiques, Université de Grenoble, 236 p.



UNION PARLEMENTAIRE AFRICAINE, 2009, *Retombées économiques de l'agriculture pour le Québec et ses régions Rapport final*, Québec, 61 p.

SOUMAHORO Moustapha, 2015, Construction, reconstruction territoriale et décentralisation en Côte d'Ivoire (2002-2009). *Revue Espaces et sociétés*, pp. 51 à 66, ISSN 0014-0481 ISBN 9782749247458.

### 1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

#### **Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural**

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

#### **Axe 2 : Economie rurale**

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

#### **Axe 3 : Genre et développement rural**

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

### 2. Instructions aux auteurs

### **Politique éditoriale**

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

### **Soumission et forme des manuscrits**

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

**La période de soumission des manuscrits est de :** 01 au 31 août 2020.

**Retour d'évaluation :** 30 septembre 2020.

**Date de publication :** 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) à l'adresse: [journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com) avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

### **Langue de publication**

*J\_GRAD* publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

### **Page de titre**

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

### **Résumé**

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

### **Introduction**

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

### **Corps du sujet**

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

#### **Introduction**

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

## **Matériel et méthodes**

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

### **2.3.5.3 Résultats**

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

### **2.2.5.4 Discussion**

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

## **Conclusion**

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses. Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

## **Rédaction du texte**

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

## **Remerciements**

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

## **Références**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

### **Exemples :**

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### Références bibliographiques Article

#### dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

#### Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

#### Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

#### Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

#### Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

#### Frais d'inscription

#### Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

#### Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77